

Participants

Mairie

M. COURBOU (Maire) , Mme CUTIVET (adjointe au scolaire)

ATSEM : Mme COTTE Caroline

AESH : Mme JOLO Gaëlle

Enseignants : Mmes LACROIX, BANTOURE, MORAND, BORDAZZI, SALANSON et Mm. DREVET, VAUDEY.

Elèves délégués : Albane CHICOINEAU(CM1), Talia YILDIZ (CM1), Noémie CELARD (CM2) et Inès TAHARRASSET (CM2)

Représentants de parents : Mmes POULAIN, ROBIN et Mm. TRILLAT, MONNET

Excusés : Mme VOLPI (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme. HALLER (Déléguée Départementale de l'Education Nationale), Mme PAGNIER (enseignante), Mme GAUTIER Angélique (ATSEM)

CONSEIL DES ELEVES

En octobre dernier, les élèves du CP au CM2 ont participé aux élections des délégués de classe. Les élections se sont déroulées dans les mêmes conditions que pour les représentants de parents d'élèves : campagne avec affichage et profession de foi, vote avec urne et isolement, dépouillement...

Chaque classe a élu 2 élèves pour la représenter au Conseil des élèves. Lors de la dernière réunion du conseil, les délégués ont pu voter les demandes faites par les différentes classes. L'idée étant que l'ensemble des élèves réfléchissent à l'amélioration de la vie dans l'école.

Après un rappel par les élèves du rôle des délégués, les idées retenues par l'ensemble des classes sont :

Classe des CP : demande d'un brumisateur et de petits jeux pour les récréations

Classe des CE1 : remplacer le bac à fleurs dans la cour élémentaire

Classe des CE2 : construire une cabane à insectes avec une carte indiquant leur provenance

Classe de CM1 : mise en place dans la cour d'une armoire avec des jeux de société

Classe de CM2 : réaliser une carte du monde devant la classe des CM2

Au besoin, les classes concernées transmettront un courrier à la Mairie. Les demandes seront étudiées et un retour sera fait auprès des élèves.

PREVISION DES EFFECTIFS RENTREE 2024

À ce jour, l'école compte 172 élèves répartis sur 7 classes. En septembre 2024, nous devrions accueillir 23 nouvelles PS inscrites en Mairie portant à 170 le nombre des élèves inscrits.

La moyenne des élèves par classe serait de 24.28. Effectifs en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Un mot dans les cahiers de liaison sera collé pour savoir si des familles seraient susceptibles de partir l'an prochain.

Pour information, **les inscriptions pour la rentrée de septembre 2024** se feront tous les jeudis du 7 mars au 11 avril 2024 sur rendez-vous auprès de la directrice, après inscription en Mairie.

Courant juin, Mme Lacroix proposera un temps d'accueil pour les futures PS et leurs parents afin qu'ils puissent visiter leur classe et rencontrer leur maitresse.

PROJETS PEDAGOGIQUES

Retour évaluation d'école :

Lundi 29 janvier, Mme Nalet, inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Bourgoin Jallieu 1 est venue avec deux conseillères pédagogiques rencontrer l'équipe pédagogique ainsi que le personnel périscolaire.

Le temps d'échange sur le temps de récréation avec les enseignants fut bref et très sommaire. Un rapport sera transmis à l'école avec des pistes à saisir sur les points à améliorer.

Toutefois, l'équipe pédagogique reste un peu sur sa fin quant à la forme que cette évaluation a prise. Elle pensait que le temps de concertation serait plus conséquent...

Projet lié à l'axe 1 du projet d'école : Amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun

Différents types d'aides peuvent être mis en place à l'école pour permettre une amélioration des résultats des élèves :

- Sur le temps de classe, une aide sous forme de différenciation pédagogique se caractérise par une adaptation des contenus proposés (adapter la quantité de travail et les documents présentés aux élèves, faciliter l'accès à la manipulation pour accéder à l'abstraction, refaire en individuel avec l'enseignant...)

- Sur le temps de classe, le RASED (Réseau d'Aides Spécialisé pour les Élèves en Difficulté) peut être sollicité. Il est composé d'un maître E (enseignement), d'un maître G (rééducation¹) et d'un psychologue de l'éducation nationale. Il intervient à la demande des enseignants et suite à un échange avec les parents des élèves concernés.

Actuellement, la maîtresse G intervient sur l'école, en particulier avec la classe des CE1, et de nombreux échanges ont lieu avec la psychologue scolaire.

- En dehors du temps de classe, les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont destinées à des élèves de la PS au CM2 dont les parents ont donné leur accord. Les élèves sont regroupés en petit nombre, souvent avec leur enseignant. Trois principales pistes de travail : Aider les élèves dans leurs apprentissages (travail sur le code en CP, sur le nombre en maternelle...)/ Accompagner au travail personnel (préparer un exposé en CM, s'organiser dans son matériel de classe...)/ Mener une activité en lien avec le projet d'école.

¹ Le travail d'un maître G consiste à faire évoluer le rapport de l'élève à l'école : lui donner envie d'apprendre, l'aider à dépasser ses craintes, à avoir confiance en lui, l'aider à ajuster ses conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles.

Pour rappel, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignements obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Par ailleurs, les évaluations nationales CP ont eu lieu la semaine du 15 au 26 janvier. Un retour sera fait pour chaque famille.

Mme Morand utilise les résultats à titre indicatif car ils ne sont pas représentatifs du travail des élèves. Elle se base plutôt sur ses évaluations qui correspondent au travail réellement effectué en classe.

Projets liés à l'axe 2 du projet d'école : Parcours éducatifs

- Dans le cadre du parcours citoyen,

⇒ Mise en place concrète du **conseil d'élèves**. (Voir introduction)

⇒ **Permis piéton** pour les élèves de CE2. Projet porté par le CISPD des Vals du Dauphiné. Cette année 82% de réussite. La préparation représente 3 heures de formation, un travail en classe avec l'enseignant et un support pédagogique par élève.

⇒ **Formation à l'usage d'internet** pour les élèves de CM2. Projet porté par le CISPD des Vals du Dauphiné. Après un travail effectué en classe, une attestation de formation sera délivrée aux élèves de CM2 d'ici la fin de l'année scolaire.

⇒ **Intervention sur les jeux dangereux** pour les élèves de CP et CE1. Projet porté par le CISPD des Vals du Dauphiné.

Intervention prévue le vendredi 22 mars et le lundi 25 mars prochain. Il y aura également une formation à destination des parents à Rochetoirin le 25/03/23024. Le flyer sera distribué prochainement.

⇒ **Présentation du collège** : la principale du collège du Calloud est venue, jeudi 8 février dernier, présenter son établissement aux élèves de CM2 dans le cadre de la liaison école/collège. Ce temps fort permet de dédramatiser les situations (peur de se perdre, de se faire embêter, de ne pas savoir d'organiser...).

Le collège des Dauphins recevra les élèves et leurs parents lors des portes ouvertes prévues le samedi 6 avril 2024.

Les démarches administratives pour l'inscription au collège débuteront courant mars.

Pour rappel, la particularité de l'école de Saint-Jean-de-Soudain, du fait d'une commune très étendue, consiste en une sectorisation sur 2 collèges (le Calloud ou les Dauphins) selon le lieu d'habitation de l'enfant.

⇒ **Cycle natation en cours pour les CE1 et les CE2.**

Les élèves répartis en groupe de niveau lors de la première séance ont nettement progressé pendant ces 10 séances. Merci à tous les parents agréés et parents accompagnateurs sans qui cet apprentissage n'aurait pu se faire.

Les classes de CM1 et CM2 iront en période 4.

⇒ **Projet intergénérationnel** : Cette année, la classe des MS/GS a pour projet de rendre visite aux personnes âgées de la maison de retraite de la Tour du Pin. 2 visites ont déjà eu lieu. Une 3ème est prévue et cette fois-ci, ce sont les retraités qui viendront rendre visite aux MS/GS. C'est un temps apprécié de tous : les résidents comme les enfants. À refaire...

- Dans le cadre du parcours éducatif de santé des élèves,

⇒ **Education à la sexualité** : Les infirmières des 2 collèges sont venues rencontrer les élèves de CM2 pour une intervention sur la puberté/la sexualité/l'égalité : d'abord en classe entière puis, un temps séparé avec les filles / garçons. Du fait que cette intervention ait lieu en début d'année, elle permet de créer du lien avec les futurs collégiens. Ces interventions sont nécessaires car on

constate encore trop d'inégalité sur ces sujets que les enfants peuvent aborder à la maison avec leurs parents.

- ⇒ **Visite de l'infirmière** : L'infirmière a effectué un bilan de santé avec les élèves de GS en janvier dernier. Elle reviendra aussi pour la classe des CE2 en mars prochain.
- ⇒ **Harcèlement** : groupe pHAre mis en place sur le circonscription (IEN, psychologue scolaire, CPC, médecin), journée nationale au mois de novembre. Travaillé tout au long de l'année dans le cadre des programmes d'EMC (enseignement moral et civique) et au fil de l'eau....
- ⇒ Un sondage en novembre dernier effectué auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 a révélé que globalement les élèves se sentaient bien dans leur école. 83% des élèves sondés disent ne pas avoir peur de venir à l'école. Quid des 17% restant ? Il s'agit là d'un questionnaire anonyme. Mais, rappelons que les élèves peuvent bénéficier d'une écoute systématique par l'ensemble des enseignants qui leurs proposent des outils pour gérer les conflits.
Pour rappel, on parle de harcèlement lorsque les actes sont répétés avec intention de nuire.

Enfin, il faut que les parents prennent conscience du rôle du téléphone portable qui fait de nombreux dégâts au collège. L'usage du téléphone peut être un vrai problème et une plaie pour la motricité fine (constat fait dès la petite section).

- Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle :

- ⇒ **Projet Architecture** avec les 2 classes de maternelle ainsi que la classe des CE2. Travail autour de l'extension de la cantine. Chaque classe travaille autour des matériaux de construction : bois, briques, pierres, béton, pisé). Une visite de chantier est prévue avec l'architecte référente.

Projet lié à l'axe 3 du projet d'école : Réponse aux exigences d'une école inclusive

- ⇒ **Classe des CE1** : la maîtresse G vient tous les jeudis travailler soit en classe entière soit avec un petit groupe d'élèves. Il s'agit de redéfinir les droits et les devoirs à l'école, l'empathie, l'estime de soi.....
Le travail du maître G consiste à faire évoluer le rapport de l'élève à l'école : lui donner envie d'apprendre, l'aider à dépasser ses craintes, à avoir confiance en lui, l'aider à ajuster ses conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles.

Projet lié à l'axe 4 du projet d'école : Vie scolaire

- ⇒ **Des équipes éducatives** peuvent avoir lieu quand cela est jugé nécessaire à la demande des enseignants mais aussi des familles.
- ⇒ **Rencontre avec les représentants des parents d'élèves** : de manière régulière, nous faisons le point : école/mairie/représentants
- ⇒ **Rencontre hebdomadaire école/mairie** : particulier à Saint-Jean-de-Soudain. Toutes les communes ne le font pas.....

Pour rappel

Dates de prochains événements ouverts aux parents :

Jeudi 21 mars 2024 (après-midi) : CARNAVAL sur le thème des petites bêtes

Vendredi 31 mai 2024 : OLYMPIADES.

Samedi 29 juin : EXPOSITION du travail de tous les élèves de l'école, elle précédera la kermesse organisée par le Sou des écoles.

Mardi 2 juillet 2024 (matin) : PETIT DEJEUNER

Pour des raisons de météo, ces dates pourraient être modifiées.

SORTIES SCOLAIRES

Les sorties scolaires sont à l'initiative des enseignants selon l'intérêt pédagogique pour la classe. Ils en assurent le bon fonctionnement et restent seuls responsables durant toute la sortie. Un parent accompagnateur vient en renfort pour la surveillance ou il peut être sollicité pour la gestion d'un groupe d'élèves. Les familles seront prévenues, au plus tard, 3 semaines avant ladite sortie.

DIVERS

→ SOU DES ECOLES

Merci aux membres du Sou d'avoir financé les cadeaux posés au pied du sapin de Noël. Les enfants ont apprécié...

QUESTIONNEMENT DES PARENTS REMIS AU DIRECTEUR

Retour des questionnaires : 18 retours sur 118 familles → soit 15% de retour.

- Aide aux devoirs :

L'aide aux devoirs sur le temps périscolaire n'est pas réalisable. La Mairie dit vouloir se concentrer sur les missions obligatoires. Trop compliqué et trop coûteux à mettre en place. D'autant plus que peu de devoirs sont donnés.

- Une journée verte avec des transports plus durables pour acheminer les enfants à l'école :

La mise en place, en partenariat avec l'école et la mairie, d'une « journée verte » au printemps pour un transport « plus durable » des enfants à l'école intéresse plusieurs familles qui ont retourné le questionnaire (14 sur 18). Les représentants de parents d'élèves mènent une réflexion autour du pedibus, vélobus et co-voiturage et de la mise en œuvre selon le secteur d'habitation.

Piste abordée : Les VDD organisent une semaine du développement durable. On pourrait se rapprocher du service mobilité pour prendre des idées, des contacts.

Piste abordée : L'idée de calculer le bilan carbone avec le transport alternatif et de la comparer d'années en années avec les élèves en classe est lancée.

- Citoyenneté et civisme ne sont pas que l'affaire des enfants :

Un courrier de M. Le Maire sera fait pour sensibiliser **les parents qui stationnent aux abords de l'école avec les moteurs non-coupés**. Les gaz d'échappement impactent directement sur la cour et les classes dans lesquelles sont nos enfants. C'est inacceptable...

Enfin, on constate que **des personnes se garent encore sur l'emplacement du bus et sur les places handicapées** sans en avoir l'autorisation. Le personnel transmettra les photos des plaques d'immatriculations des voitures concernées à M. Le maire pour qu'elles soient verbalisées.

*La date du prochain conseil d'école est fixée le **jeudi 6 juin 2024 à 18h.***

Un exemplaire papier du procès-verbal peut être demandé à la directrice.

Mme Bordazzi Célia, directrice